

Intervention D.U. Art-thérapie

Université Jean Jaurès

Toulouse

Pratiques artistiques et thérapies par l'art De l'asile au médico-social

Gérard Bonnefon

Première séquence :

Des pratiques de l'art à l'asile et à l'hôpital psychiatrique

De la culture, du loisir et des thérapies par l'art

Les pratiques artistiques et les thérapies par l'art dans les asiles, puis à l'hôpital psychiatrique ont été mises en place, à titre principal, à l'initiative de médecins aliénistes, puis de psychiatres. Dans le cadre fondateur du « traitement moral » conçu par Philippe Pinel, ils ont préconisé des traitements au moyen de l'art qui se déclinent d'une manière très diversifiée, avec pour une part les thérapies, la sociothérapie, l'ergothérapie..., et d'une autre, l'art en tant que pratique favorisant les liens sociaux et structurant la vie des internés. Le parcours historique, mettra en évidence les rôles précurseurs de Joseph Daquin, Philippe Pinel dans la mise en œuvre du « traitement moral » qui promeuvent des activités dans l'asile.

Nous nous arrêterons sur l'entreprise du marquis de Sade et de Monsieur de Coulmier, organisateurs, à la Maison nationale de Charenton, d'un théâtre pour tous, première entreprise artistique qui place sur une même scène des aliénés, des soignants et des comédiens.

L'asile du 19^{ème} siècle donne une large place aux pratiques musicales et nous effectuerons un voyage en compagnie des fanfares, des chorales, des concerts dansés, des classes de chants qui versent du côté de l'activité artistique et d'une dynamique thérapeutique. L'asile de Ville-Evrard permettra de percevoir l'évolution des usages de l'art du 19^{ème} siècle au 20^{ème} siècle, du loisir culturel et éducatif aux diverses rééducations.

Deuxième séquence :

Regards culturels : l'art des fous, Surréalisme et l'art brut

Les arts plastiques apparaissent plus tardivement que la musique, l'écriture, le théâtre, mais ils vont faire l'objet d'étude, dès la fin du 19^{ème} siècle, moins dans un but de révélation d'un art des fous que d'un repérage des signes de la maladie mentale. Cette sémiologie picturale est contemporaine de l'organisation de collections et d'études : Benjamin Pailhas, Auguste Marie, Marcel Réja, Hans Prinzhorn... Ces auteurs nous permettront de clarifier l'idée soutenue d'un talent fondé sur la folie, et Georges Lantéri-Laura invite à une grande prudence à propos de l'étude des signes de maladie. Le Surréalisme et André Breton, non sans idéalisme, vont parler d'un art vrai, authentique, des propositions que Jean Dubuffet concepteur de l'art brut va théoriser. L'art des fous intègre le champ culturel. Mais, Pierre Bourdieu apporte un éclairage critique en discutant toute idée d'un « art naturel ».

Troisième séquence :

De la psychopathologie de l'expression aux thérapies par l'art

L'événement de référence à l'origine de la création du domaine de la psychopathologie de l'expression est l'exposition internationale qui s'était tenue à l'hôpital Sainte-Anne en 1950. L'objet de l'entreprise : disposer d'œuvres réalisées par des aliénés à des fins d'étude clinique, tout en les révélant au public. La clinique demeure la pierre angulaire. La découverte freudienne invite à lire les peintures et les dessins d'une autre manière. L'œuvre révèle l'auteur, alors pourquoi ne pas utiliser l'art en tant que traitement psychothérapeutique. Nous ferons référence à Freud auteur d'*Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*, puis nous préciserons les diverses modalités des thérapies par l'art, en référence aux travaux de Robert Volmat et Claude Wiart :

- Psychothérapie par l'art,
- Art-thérapie à but créatif, d'expression, de rééducation ou de socialisation.

Michel Thévoz, ancien directeur du musée de l'art brut à Lausanne, et Michel Couade, psychiatre, interrogent l'objet de l'art-thérapie et contribuent à adopter une distance critique.

Quatrième séquence :

Thérapies par l'art et pratiques artistiques : identification des objets

La proposition soutenue tend à démontrer que les thérapies par l'art et les pratiques artistiques s'appuient pour partie sur un même socle, sachant que leur objet n'est pas similaire. Le cadre théorique commun s'appuie sur la conception de l'œuvre (Hannah Arendt), « le travail de métier » (Damien Cru) et la « créativité » (D.W. Winnicott).

Mon propos a pour objet de préciser les divers usages de l'art et d'appeler à la prudence, à la nuance lors de la mise en place de dispositifs dans les contextes soignants, rééducatifs, éducatifs... La grande plasticité de l'art permet des utilisations multiples au service des personnes malades, handicapées et autres.

Les interventions (20 minutes) seront suivies d'un débat avec et entre les participants.

Gérard Bonnefon